## **PÔLE FINANCES ET SYSTÈMES D'INFORMATION**

7 bis, allée de l'île Gloriette 44093 Nantes Cedex 1

T. 02 40 08 70 20 F. 02 40 08 70 25 pole.activite.developpement@chu-nantes.fr

DIRECTEUR DU PÔLE Éric Manœuvrier

**DECISION PFSI N°10 068/2014 FIXANT LE TARIF DES EXAMENS DE FOETOPATHOLOGIE** A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2015

AFFAIRES FINANCIÈRES Éric Manœuvrier DIRECTEUR

CONTRÔLE INTERNE, COMPTABLE **ET FINANCIER** Daniel Le Ray DIRECTEUR

RECETTES ET DOSSIER PATIENT

Cécile Biette DIRECTRICE

SYSTÈMES D'INFORMATION **ET TÉLÉCOMMUNICATIONS** 

Éric Manœuvrier DIRECTEUR

Pierrick Martin DIRECTEUR TECHNIQUE

Thierry Dumoulin DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Immeuble Turner 85, rue Saint-Jacques 44093 Nantes Cedex 1

T. 02 40 84 75 50 F. 02 40 84 75 75 Vu l'article L 6143.7 de la loi n° 91.748 du 31 juillet 1991, le tarif des examens de foetopathologie est fixé, à compter du 1er janvier 2015, à :

- Frais de fonctionnement ..... 96,50 euros - Frais de crémation de corps..... 525,00 euros

Fait à Nantes, le 1 9 DEC. 2014

CENTRE HOSPITALIER

UNIVERSITAIRE DE NANTES

Éric MANŒUVRIER Directeur du pôle finances et Système d'Information